



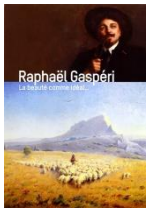
Compte rendu de la 89^{ème} assemblée générale des Amis de Collonges

Excusés : Mmes Faucher, Chartier, Maison, Landon, Dravel, MMe Jarrige, Faure, Sobiénak, Carette, MM Combasteil, Hochard, Paquet, Blanc, Janyzek, Fournial, Derrien, Chevalier, Labbé, Meunier, Dessus de Cérou, Ville.



En cette fin de samedi après-midi, passée la haute saison touristique, une trentaine d'adhérents avaient encore bravé la chaleur caniculaire pour nous rejoindre dans la salle de réunion de la Mairie de Collonges. À l'entrée, nous avons distribué deux documents (consultables sur le site www.amisdecollonges.fr) : la liste des questions diverses et une feuille recto-verso couleur illustrant les événements des onze derniers mois. Le décompte des adhérents à jour de leur cotisation, 115, a légèrement progressé depuis l'an dernier (+6).

L'assemblée est ouverte à 17h30 par le Président René Dupuis.



En introduction, Laurence Varret explique que son habituel bouquet de fleurs est remplacé cette année par le chevet de Raphaël Gasperi, sur lequel est disposée l'affiche du musée Labenche pour l'exposition actuellement consacrée à ce peintre (jusqu'au 2 octobre). R. Gasperi a vécu à Collonges en amoureux de notre village, en a fait de nombreuses peintures ou aquarelles, et a participé activement aux premiers pas de notre association dès 1927.

► Rapport Moral

Le rapport moral est présenté de manière collégiale. René Dupuis commence par excuser Etienne Dessus de Cérou, qui a pris en charge avec grande efficacité le délicat dossier des vitraux, mais ne pouvait être présent. René Dupuis déroule ensuite les principales actions depuis la précédente AG:



- sept 2015 :

- journées du Patrimoine, un succès grâce à l'animation organisée par Collonges Festif, vingt personnages en costumes Renaissance et Vénitiens ont déambulé durant deux jours dans les rues de notre village ; ouverture de la maison de la Sirène.
- François a terminé son « chemin de croix » (rénovation croix de Hautefort).



- 15 oct : Françoise Biraud, René Dupuis et Etienne Dessus de Cérou recevaient, au nom des Amis de Collonges, le prix « création contemporaine » du Département, de 3000 €, pour soutenir le projet de création des vitraux à la chapelle des Pénitents.



- 30 oct : Pour le remontage à l'identique de leur pigeonnier M Mme Jarrige recevaient le prix 2015 de notre association.



- début 2016 : MM Philippe Derrien et Michel Dubois ont réalisé une collection de 10 cartes postales à partir des belles photographies prises lors des journées du patrimoine (défilés des Vénitiens, Costumes Renaissance). (Edition partagée avec Collonges festif).



- mai juin 2016 : rénovation du local d'accueil de la maison de la Sirène : pose de faux-plafond sur la majeure partie de la surface, nouveaux présentoirs... L'association est très reconnaissante aux auteurs de ce gros travail bénévole : Paul Button, Philippe Derrien aidés par les deux valeureux grouillots Jacques Valen et moi-même [René Dupuis], ainsi que José de Carvalho pour un nouvel éclairage par LEDs.



A la même période Jean-Charles Bourgès a réalisé et posé dans l'entrée de la Sirène une plaque en l'honneur du docteur Paul Faige qui a présidé notre association pendant plus d'un demi-siècle avec de grandes qualités de clairvoyance et de chaleur humaine. Il a beaucoup œuvré auprès des élus et des pouvoirs publics en faveur du classement des nombreux bâtiments de notre village, et lutté pour maintenir l'homogénéité et l'authenticité de son caractère. C'est lui qui a convaincu la commune d'acquiescer la maison de la sirène, de la restaurer, et de la mettre à disposition des Amis de Collonges qui en ont fait leur siège et l'ont ouverte à la visite (en 1979). Il a surtout transmis son amour de Collonges à des milliers de personnes, et propagé cette maladie contagieuse qu'il appelait la « collongite », la seule maladie qu'il ait toujours refusé catégoriquement de soigner, surtout dans sa forme aigüe.



- **18 juin 2016** : journée des moulins, une réussite, malgré le temps incertain, que racontera Laurence Varret [voir aussi le site internet]. Un projet est en cours avec les communes de Saillac et Noilhac pour organiser un circuit « des trois musées » (Sirène, Noix, Faille de Meyssac) dont le tracé d'environ 15 km est confié à Samuel Droneau.



- **juillet 2016** : suite à une information communiquée par Philippe Derrien, nous prenons contact avec une délégation chinoise accompagnée par Mr Pascal Bernard (Plus Beaux Villages de France), et organisons une visite guidée de Collonges et de ses lieux emblématiques. Ils repartent surpris et ravis de l'accueil.



- **Août 2016** : nous avons à nouveau honoré l'excellent guide édité par Monseigneur Meyssignac, en donnant une nouvelle jeunesse au panneau qui accueille les visiteurs à l'entrée de l'église. Merci pour cela à Brigitte Albert et Michel Dubois.



- **15 Août 2016** : nous étions à nouveau présents à la fête des Arts Plastiques organisée par René Boutang (Association 3A). Le stand placé devant la chapelle des pénitents était consacré à la mémoire de Raphaël Gasperi. Il présentait des aquarelles de lieux divers à Collonges et un tableau peint exactement devant la chapelle, qui permettait une intéressante comparaison au paysage actuel.



Puis, Brigitte Albert présente un diaporama, illustrant de manière dynamique le déroulement de cette année écoulée, très apprécié par le public.

► **Rapport financier**

Marcelle Richard présente en quelques mots le rapport financier : l'exercice dégage un excédent de trésorerie de 760 €.

- **NOS DÉPENSES** : 6 413 € sensiblement au même niveau que l'année précédente (6 642 €). Les dépenses exceptionnelles (plafond de la Sirène 1 234 €, réalisation des cartes postales 354 €, adaptation du site web pour lecture sur les smartphones 778 €).

- **NOS RECETTES** : 8 764 €. La Sirène a été ouverte 297 heures et a permis de réaliser un excédent de 524 € après imputation des salaires ; diminution des recettes des ouvrages en dépôt-vente. Le montant des adhésions 2 855 € reste sensiblement le même. (Document complet sur le site internet)

Le rapport moral et le rapport financier sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

► **Conseil d'administration**

La question du renouvellement du conseil d'administration est abordée. En l'absence de candidatures nouvelles, celui-ci est reconduit (pour un an) à l'unanimité.

► Les vitraux de la chapelle des Pénitents

Le point sur le **projet vitraux** est présenté par François Varret qui a accepté – avec grand plaisir - de commenter la présentation PDF préparée par Etienne avec un soin extrême. Les choses n'ayant pas tourné comme prévu¹, les personnes intéressées par ce document très complet le trouveront sur le site internet... et le rapport a été présenté verbalement, en mettant l'accent sur les points suivants :



- les artistes **Didier Mencoboni et Olivier Juteau** ont été retenus par le Comité Artistique pour exécuter deux vitraux modernes, composés d'une pluie d'ellipses colorées montées sans plomb au cœur d'un double vitrage. La dominante rouge-orangé choisie, emblématique de Collonges, est enrichie de teintes vertes reprises du vitrail conservé au fond de la chapelle (Chigot) et qui peuvent aussi évoquer la vigne sur les façades. La transparence de ces vitraux laissera entrevoir la silhouette des clochers. *Pour plus de détails, se reporter au panneau d'information dans la Chapelle ou au site internet.*



- **réalisation en septembre / octobre** des travaux de maçonnerie par Noël Bourgès, puis **pose des vitraux avant la fin de l'année**. L'inauguration est prévue pour le 90^{ème} anniversaire des Amis de Collonges. **Date retenue : 30 juillet 2017**, à confirmer avec la municipalité et les autres associations qui sont conviées à se joindre à nous afin que ce soit la fête de tout le village.

- **sur le plan budgétaire** : les engagements prévisibles (31 000 € TTC) sont bien couverts par un budget prévisionnel réaliste (32 000 €), merci à Mme Maison pour nous avoir aidés à établir celui-ci. Sur le plan financier, les recettes déjà obtenues (souscription populaire, mécénat d'entreprise, prix du Conseil Départemental) sont d'environ 30 000 € et garantissent dès maintenant une réalisation dans de bonnes conditions. Merci à tous les donateurs.

- **A NOTER** des engagements importants déjà pris, SOTHYS, Conseil Régional, DRAC, Fondation du Patrimoine..., pour environ 10 000 € et encore 10 000 € espérés à plus long terme. La première somme pourrait être affectée à la mise en valeur de l'intérieur de la Chapelle : nouvelle signalétique, restauration d'objets, éclairages après implantation des vitraux, présentation vidéo sur grand écran (à l'étude), comme déjà mentionné dans le dossier de l'opération en cours. La seconde somme, hypothétique, pourrait être affectée à la remise en état des vitraux de l'église, dont certains présentent des trous, de même que toutes les grilles de protection à l'extérieur de l'Eglise. Cette seconde opération requiert de revenir vers la Fondation du Patrimoine, idéalement avec un second appel d'offres, si cela est possible, et avant la fin de l'année pour raisons fiscales. Il est demandé à l'AG son accord pour l'extension du projet à la réfection des vitraux dans l'église et, moyennant les précautions d'usage (le monument est classé, donc beaux-arts et municipalité...) cet accord de principe est voté à l'unanimité moins une abstention.

- la **mise en valeur de l'intérieur de la Chapelle**, pose le problème des **maquettes** : éclairage incompatible avec la présence des vitraux, manque de recul pour la bonne appréciation des vitraux, besoin de place pour le futur diaporama. D'autre part, les artistes et le comité artistique ont estimé trop dense et disparate l'ensemble des objets présentés. Cependant, nous sommes attachés à la valeur patrimoniale de cet ensemble de maquettes et conscients de son attractivité touristique. Nous proposons donc à la municipalité un travail en partenariat pour rechercher une solution qui conserve ces maquettes et les mette en valeur, soit en un lieu unique, soit en les dispersant. La proposition d'Etienne consistant à les regrouper comme à Rocamadour, est jugée inadaptée à la chapelle. La proposition de Brigitte Albert, de créer un « circuit des maquettes » sur lieux public et privés suscite des commentaires et suggestions. A suivre, donc.

► Le mot de Mme le Maire et questions diverses.

Le débat qui suit, avec la participation essentielle de Mme le Maire, est organisé selon une liste de questions préalablement posées par les adhérents, et abordées sans ordre de priorité:

¹ Le fichier pdf enregistré le matin sur le disque dur resté introuvable et la clé USB d'où il provenait est devenue illisible !

- **quid de la plantation d'arbres sur le parking Chaulet?** Réponse de Mme le Maire : *rien n'est possible en attendant d'un plan global de l'architecte paysagiste. L'assemblée suggère d'agir à titre conservatoire, en plantant dès cet hiver une ligne d'arbres ou arbustes du pays, robustes et peu onéreux (althaeas par exemple).*

- **informations sur l'orientation actuelle du projet d'OT** (emplacement, dépose des cars, parking cars, zone 30 km/h sur la D38...). *Le choix du Café de la Gare est confirmé. Le problème des cars reste, pour l'instant, posé. La suggestion d'un autre emplacement (Grange de François Ceyrac) n'est pas reprise par l'assemblée.*

- **propreté** (pollution par les pigeons et envahissement du clocher roman par les choucas...), et aménagements divers dans le village (places de repos, bancs, jeux...). *Le choucas étant une espèce protégée, la seule solution consisterait à protéger ce clocher par des grilles, d'où passage obligé par l'ABF...*

- **débordements des enseignes publicitaires** : Réponse de Mme la Maire = *rien de nouveau, une charte existe mais n'est pas respectée par tous... Nous proposons notre aide pour appuyer sa démarche.*

- **y-a-t'il eu une autorisation pour la construction du cabanon « fixe » en bas du village ?** Réponse de Mme la Maire = *NON, affaire à suivre*

- **PAB** : aménagement de la place du lavoir (cimetière grand). Inquiétudes quant au maintien des arbres et sa transformation progressive en parking. Réponse de Mme la Maire : *les arbres seront préservés, la troisième tranche du PAB est à encore l'étude. L'assemblée émet le souhait d'avoir accès dès que possible à l'ensemble des plans concernant la place du lavoir. L. Varret souligne que le parking actuel est à la dimension du village (vu le petit nombre de résidents concernés dans ce bas de village). Ce problème crucial demande une étude approfondie sur l'ensemble du village (cars et voitures ...).*

- **label village étoilé** (présentation L. Varret) : *il s'agit d'un label récent, accessible par concours qui rendrait Collonges attractif pour le tourisme nocturne et l'observation du ciel. Les renseignements sont faciles à trouver sur Internet... Nous proposons un partenariat à la Municipalité afin de l'aider à mettre en forme un dossier pour le concours 2017.*

- **patrimoine des chemins** (présentation F. Varret) : *il s'agit des travaux récemment entrepris par ERDF sur l'ancienne route de la côte (chemin du Martret), avec destruction et mise à la décharge du revêtement de pierre - sur une longueur d'environ 100 m - de cette voie multiséculaire (en partie romaine ? et actuellement Chemin de Saint Jacques). Mme la Maire répond qu'elle ne connaît pas les détails de ces travaux et qu'elle ira voir. Pour nous, c'est une perte irréparable du patrimoine Collongeois (photos à l'appui, voir page facebook).*

► Les prix 2016.



Pour cette année 2016, les Amis de Collonges sont heureux de remettre le prix du Patrimoine à M et Mme Carette qui ont refait leur magnifique toit de lauzes et le prix de l'Émbellissement à Odette Mortesagne et Geneviève Poignet, avec nos remerciements pour ce fleurissement de Collonges qui est un grand atout de ce « plus beau village » (les chinois ont beaucoup photographié ces jolies fleurs !)



Le clin d'œil de Robert Duchâteau a été consacré au « tacot », ce train à voie étroite circulant au début du siècle dernier, d'Aubazine à Beaulieu, avec bifurcation vers Turenne en passant par Collonges. Abondamment illustrée par des photos d'époque et récentes, commentée avec verve et chaleur, cette présentation a enchanté l'assemblée qui a souhaité que la version plus complète évoquée par Robert soit elle aussi présentée, dès que possible. Un grand merci à Robert.



L'Assemblée, close vers 20h15, s'est retrouvée autour d'un apéritif à la Chapelle des Pénitents, avant le traditionnel banquet, au Cantou.